

22 mars 2022

Conditions et temps de travail aux sports : circulez, y'a rien à voir !

À la demande des élus, la rédaction en chef est venue présenter au CSE du 17 mars un premier bilan de la mise en œuvre du « projet sports » lancé l'an dernier. Elle s'est félicitée de la hausse de la consultation des papiers sportifs sur le web, des sujets « pas de côté » qui font de l'audience et génèrent des abonnements. Et de se féliciter aussi du fait que les journalistes des sports se soient « **approprié le projet** ». Autres motifs de satisfaction : la création d'un desk multimédia et d'un pôle SR - mise en page au siège, déchargeant les équipes départementales de ces tâches.

Mais quid des conditions de travail des journalistes des sports, au siège et dans les départements ? Qu'en est-il de leur temps de travail ? Quels sont les éventuels risques psychosociaux liés à une charge de boulot trop importante dans ces secteurs de la rédaction ? Quid des nouvelles demandes, liées à la vidéo et aux podcasts, par exemple ? Ces questions avaient été posées par les représentants du personnel au printemps 2021. Le cabinet d'expertise Secafi, mandaté par le CSE, avait alors mis en avant des données factuelles très inquiétantes. Concernant le temps de travail, après des entretiens avec de nombreux confrères des sports, Secafi relevait « **une charge de travail réelle dépassant significativement et systématiquement les 39 heures par semaine. On est même souvent au-delà des 45 heures en département.** » Et de préciser aussi « **que 85 % des répondants déclarent que leurs dépassements d'horaires ne sont ni compensés ni rémunérés** ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? Eh bien, la rédaction en chef ne sait pas répondre à ces questions. Ou peut-être ne le veut-elle pas. Pour elle, il est tellement plus simple de compter sur la conscience professionnelle des journalistes des sports et leur investissement sans limite pour pouvoir afficher succès d'audience et montée en puissance sur le numérique. Tout juste indique-t-elle que les remontées des entretiens individuels, qui viennent de s'achever, montrent que « **les équipes sont satisfaites du projet** ». Du projet, peut-être, mais de sa mise en œuvre ?

Si la question des conditions de travail reste laissée de côté, une donnée n'a pas manqué d'interpeller les élus : au siège, le service des sports continue de tourner avec de nombreux précaires : onze CDD soit 27 % de l'effectif (hors alternants et rédacteur en chef délégué et ses adjoints). Les sports siège ne sont-ils pas concernés par l'engagement de réduire la précarité, pris l'an dernier, par la direction ?

Au final, confrontée à tant de non-dits apparus lors de la réunion du CSE, la direction générale a dû prendre la main : « **Les choses avancent [...]. Tout n'est pas stabilisé, il manque des moyens. Pour un bilan plus global, il faudra probablement faire un arrêt sur image au bout d'un an pour voir si on a progressé. La DRH va organiser cela, en relation avec le service des sports, le service de santé au travail, la responsable de la conduite du changement et peut-être avec le cabinet Pennec, pour la prévention des risques psychosociaux.** » Des engagements ont été pris. Les élus du SNJ suivront le dossier : une évolution éditoriale ne peut se faire au détriment de la santé et des conditions de travail des salariés.

● **Plus de télétravail, moins de pétrole**

Avec la flambée des prix du pétrole, le poste de dépense « déplacement » pour les salariés ne cesse d'augmenter. Pourquoi l'entreprise n'augmenterait-elle pas, ne serait-ce que temporairement, le nombre de jours de télétravail, afin de redonner du pouvoir d'achat aux salariés ? La mesure aurait l'avantage de ne rien coûter au journal. C'est de plus un cas de figure prévu par l'accord télétravail signé en juillet 2021, dans son article 8. Les représentants du personnel ont demandé que cette solution soit envisagée avant même la prochaine réunion ordinaire du CSE, fin avril, et surtout avant la renégociation de l'accord télétravail ce qui en éloignerait encore davantage l'échéance.

22

C'est le nombre d'embauches en CDI de journalistes annoncé pour le 1^{er} septembre (au plus tard), pour le premier semestre 2022. Le processus est en cours. Douze postes seront à pourvoir en locale ; quatre aux sports ; six sur le plateau (desk, mise en scène). Côté CDD, la direction affirme avoir « **de moins en moins de candidats** ».

● **Trop de fêtes d'ortograf !**

C'est le rédacteur en chef, lui-même, qui l'a dit, devant la commission « rédaction » : « **On ne peut pas se satisfaire du niveau de l'orthographe dans le journal. On a atteint un niveau qui n'est pas tolérable.** » On ne peut pas lui donner

tort : ça fait des années qu'on alerte sur ce problème, en vain. Que compte faire le rédacteur en chef pour y remédier ? Aucune réponse. « **Je n'ai pas de solution magique** », répond-il. Mais la magie n'a rien à voir avec ça. Si on se penchait sérieusement sur la question, on verrait que les causes et les solutions sont multiples. Ça passerait sans doute par de la formation, mais aussi par davantage de relecture et certainement par une réflexion sur l'organisation du travail et les moyens mis en œuvre. Tout en déplorant la dégradation de la qualité, la rédaction en chef continue d'imposer de nouvelles tâches et d'accroître la pression sur les rédacteurs et secrétaires de rédaction. Conséquences : multiplication des outils à maîtriser, journées hachées, difficultés de concentration, intensification du travail...

En attendant mieux, peut-être pourrait-on commencer par doter tous les outils de production de contenus rédactionnels d'un correcteur orthographique. Or, ce n'est pas le cas, par exemple, pour Infolocale. Une demande « **pertinente et enregistrée** », reconnaît la REC, sans donner de calendrier.

● **La pagination se fera à J-2**

Testée dans le Morbihan, la pagination coordonnée est « **un projet au service de la rédaction** », dans lequel « **on a intégré notre capacité à faire côté technique** », assure le rédacteur en chef délégué à la coordination et la gestion des projets techniques. Le projet vise « **à permettre un plan de production optimisé** ». Pourquoi ? « **Parce que le journal imprimé doit rester le plus complet, le**

plus frais possible et ponctuel dans tous les cas. Parce qu'on a une promesse éditoriale à respecter. » Et parce que, fin 2022, avec l'arrêt de la rotative d'Angers, le parc industriel passera de six machines à cinq, réparties sur deux sites au lieu de trois. **« Il s'agit donc de gagner en performance, en qualité et en ponctualité ».**

Alors, comment ça va se passer ? La pagination sera établie à J-2, **« ce qui permettra de baliser la production ».** Elle sera basée sur le journal type des éditions locales (établi avec les chefs d'édition et directeurs départementaux), le volume de la publicité et les contraintes du jour. Et tout cela sera pondéré par un algorithme qui a en mémoire quinze années de production (et continue d'apprendre au fil des jours), piloté par la coordination. Il s'agit ainsi de **« donner la bonne pagination au bon secteur ».** À J-2 donc, à 19 h, une proposition de pagination sera publiée *via* Coordination Manager. À J-1, midi, les déroulés seront validés et les pages exportées. **« Ainsi, à leur prise de service, les SR disposeront de leurs pages. »** Mais il sera encore possible, exceptionnellement, d'ajuster. **« En cas d'actu chaude non anticipable par exemple. »** Reste à voir, au quotidien, et ça va arriver vite : le basculement est prévu entre le 2 et le 16 mai selon les régions.

● **SR web et référents web : toujours rien !**

La fiche de poste des SR web n'a toujours pas été rédigée. Alors qu'elle avait été promise pour septembre dernier. La direction invoque une nouvelle fois les difficultés de la DRH pour expliquer que le dossier n'avance pas. Le SNJ demande que les SR web soient clairement indiqués dans la grille salariale de la rédaction. Quant aux référents web, nous plaçons pour une reconnaissance de leur travail. Encore une fois, on nous répond qu'il ne s'agit que d'une mission et pas d'une fonction, donc sans nécessité de rémunération supplémentaire !

Horaires

Le plan de tirage 2023 a été annoncé le mois dernier. Le 17 mars, la rédaction en chef a présenté les conséquences pour les horaires de bouclage du journal. Pour les éditions du niveau 1 (Orne, Manche, Calvados, Vendée), ils seront avancés, avec un bouclage à 21 h 30 pour la générale (IG et sports), 21 h 30 également pour les pages sports départementales et 21 h 20 pour les pages locales et départementales. Pour les éditions des niveaux 2 à 6, les horaires seront un peu retardés. Les soirées de matches tardifs (coup d'envoi à 21 h, voire un peu après) seront un peu plus tendues, renforçant la contrainte des journalistes des sports. La rédaction en chef, estimant que ces changements sont minimes, n'envisage pas de modifier les horaires des secrétaires de rédaction. À noter : le « big bang » est annoncé pour les derniers jours de 2022.

● **Travaux au siège : des ambassadeurs triés sur le volet**

De gros travaux sont en cours pour rénover les locaux de la tour, au siège. L'aménagement de ces espaces doit être travaillé par la société Génie des lieux, en concertation avec les personnels. Pour mener à bien cette concertation, des ambassadeurs ont été désignés dont la liste a été présentée au CSE. Il s'agit de trente personnes, essentiellement des directeurs, des responsables de services, des cadres. Les salariés de base ne sont représentés que par quatre ou cinq personnes. La liste compte aussi deux fois plus d'hommes que de femmes ! Comment ces salariés, habitués à travailler dans des bureaux individuels, se positionneront-ils sur l'organisation des espaces ? On peut craindre le pire, y compris qu'on impose une nouvelle fois des *open spaces* à des salariés qui n'en veulent pas. Les élus ont demandé que l'avis de l'ensemble des salariés soit pris en compte.

34

C'est le nombre d'accompagnements psychologiques de salariés d'Ouest-France, pris en charge en 2021 par RMA, en consultation à distance. Par rapport à 2020, c'est plus du double (15). La DRH y voit l'effet de la communication diffusée autour de ce service d'assistance. À moins que ce ne soit tout simplement la crise sanitaire...

● La direction veut se pencher sur les fins de carrière

La direction des ressources humaines réfléchit à « **l'accompagnement à apporter aux seniors** ». Les formations de préparation à la retraite, interrompues pendant la crise du Covid, entrent dans ce cadre, a répondu la DRH aux élus du CSE qui demandaient la reprise de ces formations. Il s'agirait aussi de « **préparer la succession de ces personnels quand les postes sont remplacés** ». À partir de 57-58 ans (l'âge n'est pas encore tout à fait déterminé), un premier entretien permettrait à l'entreprise « **de recueillir des informations et de réfléchir à la suite des missions** ». On espère que cette démarche ne sera pas seulement utile à l'entreprise pour adapter ses organisations, mais qu'elle permettra aussi d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés en fin de carrière, une dimension trop souvent oubliée dans l'entreprise.

● Les ressources humaines de la rédaction traitées par le DRH

La responsable ressources humaines (RRH) de la rédaction est en arrêt. Malgré les efforts de son équipe, les journalistes ont du mal à trouver réponse à leurs questions. Ces difficultés, qui pénalisent lourdement la rédaction, ne tiennent pas seulement au non-remplacement de la RRH pendant son absence, mais aussi à un manque de personnel à la DRH. « **C'est compliqué de chercher du renfort** », as-

sure la direction. Pour le moment, le directeur des ressources humaines donne « **un coup de main** » au secteur de la rédaction. À terme, « **cela passera par des embauches, mais on ne sait pas où, ni quand ni comment** ». Les élus ont également demandé pourquoi les pigistes n'avaient pas de référent RRH. Comme tous les journalistes, les pigistes relèvent de la RRH rédaction, a indiqué la direction.

● Enquête sur le télétravail : quand la réponse est dans la question

La DRH a fait passer une enquête pour évaluer les premiers mois de mise en œuvre du télétravail, et en prévision du bilan qui en sera tiré le 28 mars par la direction et les syndicats signataires de l'accord (CGT, CFE-CGC et SNJ), à partir de la fin du mois. Or, ce sondage présente deux faiblesses : s'il est anonyme, cela n'est pas précisé clairement, alors que cela peut influencer sur le contenu des réponses ; et surtout, il contient une question particulièrement biaisée. C'est celles sur les inconvénients liés au télétravail, dont la réponse est orientée : impossible d'ajouter un éventuel inconvénient à ceux qui sont listés ; et, pire, impossible de répondre que le télétravail est pour vous sans inconvénient. Et vous devez impérativement en trouver un si vous voulez continuer à remplir le questionnaire, sinon vous êtes bloqué. On voit bien la conclusion que cette enquête contient en elle-même : 100 % des personnes interrogées trouvent que le télétravail présente au moins un inconvénient. La DRH a bien « entendu » nos remarques mais ne savait pas, le jour du CSE, si elle allait les prendre en compte.

Inflation

Les porteurs du journal ne sont pas salariés par l'entreprise mais par des « partenaires dépositaires ». Début mars, la di-

rection a incité ces derniers à augmenter les indemnités kilométriques de 21 centimes, montant prévu par la convention collective, à 23 centimes ; l'entreprise augmentant de son côté sa contribution auprès des distributeurs. Compte tenu de la flambée des prix du carburant, nouvelle recommandation, pour le 1^{er} avril : le passage à 25 centimes par kilomètre. Un centime de plus au kilomètre représente un coût annuel de 400 000 € pour l'entreprise, a rappelé la direction. Mais ces dépenses supplémentaires sont indispensables pour que les porteurs puissent continuer à travailler. La hausse des tarifs du carburant s'ajoutant à celle du prix du papier, la direction prendra des décisions « **d'ici la fin du mois** » sur la hausse du prix du journal. Mesure qui pourrait survenir début mai, après l'élection présidentielle.

● **Ouest-France Formation**

Une nouvelle rubrique, Ouest-France formation, a fait récemment son apparition sur le site ouest-france.fr, sans aucune communication préalable aux salariés. On nous dit qu'il s'agit bien de communication. Le SNJ note une nouvelle fois qu'il y a confusion entre information et communication et demande que ce soit clairement identifiable sur le site. « **C'est un site d'orientation qui reprend la base de l'Onisep** », nous dit-on. Oui, mais certaines écoles en profitent pour en faire une vitrine, avec présentation détaillée. Cet espace est-il commercialisé ? Réponse à la prochaine réunion.

● **Intrusion à la rédaction de Nantes**

Les secrétaires chargées de l'accueil à la rédaction de Nantes, et qui veillent sur les allées et venues d'une centaine de salariés de cinq sociétés différentes, ne se sentent pas toujours en sécurité. Un jour, l'une d'elles tombe nez à nez, à une heure de fermeture, avec un homme assis sur son fauteuil de bureau. Explication de

l'intrus sur la question de savoir comment il était parvenu jusque-là : « **C'était mon challenge du jour...** » D'autres intrusions se sont ainsi produites, car il suffit de suivre un salarié qui entre sans attendre que les portes coulissantes ne se referment. Heureusement, la grande majorité de ces visiteurs sont bien intentionnés et plutôt égarés, mais jusqu'à quand ? Un système de sas a été mis en place pour contrer le phénomène, et le personnel appelé à la vigilance. Mais la consigne n'est pas toujours respectée et d'autres intrusions se sont produites. Une solution est attendue : un portier vidéo actionnable à distance. L'appareil est commandé mais personne ne sait quand il sera installé. Les secrétaires réclament un vigile en attendant. Mais aucune réponse n'a été apportée au CSE sur ce point.

Chèques vacances

À l'unanimité, les élus du CSE ont décidé de reconduire les montants de chèques vacances ANCV octroyés par le CSE aux salariés en 2021. La distribution devrait pouvoir être faite en juin (si possible en début de mois).

Contactez-nous :

snj@ouest-france.fr

contact@snj-of.fr